



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# **Corrigé du sujet d'examen - E3 - Conseil et expertise technologiques - Epreuve pratique - BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) - Session 2015**

## **1. Contexte du sujet**

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve pratique du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) pour la session 2015. Il aborde des thématiques liées à la gestion du personnel, aux conditions de travail et à la mise en œuvre d'améliorations au sein d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.).

## **2. Correction des questions**

### **1.1. Moyens de motivation pour M. MORISCAL**

La question demande de proposer des moyens de motivation pour aider M. MORISCAL à retrouver une sérénité au travail. Les propositions peuvent inclure :

- Des séances de coaching ou de formation sur la gestion du stress.
- La mise en place de réunions régulières pour exprimer les difficultés rencontrées.
- Un réaménagement de l'espace de travail pour favoriser un environnement calme.
- Des incitations à la reconnaissance du travail effectué (récompenses, évaluation positive).

Ces mesures visent à améliorer le bien-être au travail et à renforcer l'engagement de M. MORISCAL.

### **1.2. Comparaison entre démission et rupture conventionnelle**

Il est demandé de comparer la démission et la rupture conventionnelle sous forme de tableau. Voici un exemple de tableau :

<b>Critère</b>	<b>Démission</b>	<b>Rupture Conventionnelle</b>
Initiative	Salarié	Mutuelle (salarié et employeur)
Indemnités	Pas d'indemnité	Indemnité de rupture
Préavis	À respecter	Pas de préavis
Assurance chômage	Non éligible	Éligible

Ce tableau permet de visualiser les différences clés entre les deux options.

### **1.3. Indemnités en cas de rupture conventionnelle**

Pour déterminer les indemnités à verser à M. MORISCAL, il faut se référer à l'annexe 1 et à l'annexe 2. L'indemnité de rupture conventionnelle est généralement égale à 1/4 de mois de salaire brut par année d'ancienneté pour les 10 premières années, puis 1/3 pour les années suivantes.

Calcul :

Ancienneté : 15 ans

Salaire brut mensuel : 2045 €

$$\text{Indemnité} = (10 \text{ ans} * 1/4 * 2045 \text{ €}) + (5 \text{ ans} * 1/3 * 2045 \text{ €}) = 5112,50 \text{ €} + 3416,67 \text{ €} = 8529,17 \text{ €.}$$

Donc, l'indemnité à verser serait de 8529,17 €.

#### **1.4. Documents obligatoires en cas de rupture de contrat**

Les documents à remettre à M. MORISCAL en cas de rupture de contrat de travail incluent :

- Certificat de travail.
- Attestation Pôle emploi.
- Relevé de solde de tout compte.

Ces documents sont essentiels pour le salarié afin de faciliter ses démarches futures.

#### **2.1. Taux d'évolution du nombre de personnes accueillies et du temps de prise en charge**

Pour calculer le taux d'évolution, on utilise la formule :

$$\text{Taux d'évolution} = ((\text{Valeur finale} - \text{Valeur initiale}) / \text{Valeur initiale}) * 100$$

Pour le nombre de personnes accueillies :

$$\text{Taux} = ((392 - 337) / 337) * 100 = 16,3 \%$$

Pour le temps de prise en charge :

$$\text{Taux} = ((26,1 - 24,3) / 24,3) * 100 = 7,4 \%$$

#### **2.2. Nombre d'usagers accueillis par éducateur spécialisé**

Pour chaque année, le nombre d'usagers accueillis par éducateur est calculé en divisant le nombre total de personnes accueillies par le nombre d'éducateurs spécialisés :

- 2010 :  $337 / 8,3 = 40,6$  usagers
- 2011 :  $350 / 8,1 = 43,2$  usagers
- 2012 :  $378 / 7,3 = 51,8$  usagers
- 2013 :  $380 / 6 = 63,3$  usagers
- 2014 :  $392 / 6 = 65,3$  usagers

#### **2.3. Diagnostic de la situation**

Le diagnostic doit intégrer les résultats des questions précédentes ainsi que les informations de l'annexe 4. Il est essentiel de montrer comment la dégradation des conditions de travail impacte à la fois les usagers et le personnel. Par exemple :

- Augmentation du stress et de la charge de travail pour les éducateurs.
- Qualité de service dégradée pour les usagers.
- Risque accru de conflits et de tensions au sein de l'équipe.

Une note de synthèse doit être rédigée pour M. PONTIER, soulignant ces points.

#### **3.1. Élaboration du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel doit inclure les coûts liés aux trois propositions retenues. Voici un exemple de budget :

- Recrutement d'un éducateur : 1600 € brut mensuel.
- Formation : 4600 €.

- Réaménagement des locaux : 2796 € (main d'œuvre) + 80 € \* 9 (chaises) + 140 € \* 3 (bureaux) + 1788 € \* 3 (paravents).

Le total des dépenses doit être calculé et comparé aux encaissements prévus.

### 3.2. Impact de la demande de Mlle DELMOTTE

Pour évaluer si la demande de Mlle DELMOTTE pour un salaire horaire brut de 10,90 € est viable, il faut calculer le coût total avec cette augmentation et le comparer au budget prévisionnel. Si le coût dépasse le budget, la demande ne peut être acceptée.

Calcul :

Coût total = 10,90 € \* 151,67 heures = 1655,83 € brut par mois.

Comparer ce montant avec le budget prévu pour déterminer la faisabilité.

### 3.3. Calcul des salaires de Mlle DELMOTTE

Pour déterminer le salaire brut, net et imposable mensuel :

- Salaire brut mensuel = 10,60 € \* 151,67 heures = 1600,00 €.
- Pour le salaire net, appliquer les cotisations salariales (environ 22% à 25%).
- Calcul du salaire net = 1600 € - (cotisations) = montant net.
- Le salaire imposable est généralement le même que le salaire brut.

## 3. Synthèse finale

Dans ce corrigé, les erreurs fréquentes à éviter incluent :

- Ne pas justifier les réponses avec des calculs précis.
- Oublier de structurer les réponses de manière claire.
- Ne pas se référer aux annexes fournies pour étayer les réponses.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question et identifier les mots-clés.
- Utiliser des tableaux et des listes pour organiser les informations.
- Vérifier les calculs et les justifications avant de rendre la copie.
- Gérer son temps pour répondre à toutes les questions.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.